



N° 006-2025/APR/ SG/CIPM-CD

Djoum, le 17/02/2025.

**ADDITIF N° 006-2025/APR/ SG/CIPM-CD DU 14/02/2025**

**PORTANT RECTIFIVATIF DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT  
N°003/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2025 DU 24/01/2025, en procédure d'urgence pour les  
travaux de construction de la piste d'athlétisme en terre battue au complexe sportif ; dans  
la Commune de Djoum, Département du Dja et Lobo, Région du sud.**

Pour des besoins de conformité à la réglementation en vigueur en matière de passation des Marchés Publics au Cameroun et de clarification des conditions de soumission, les rectificatifs suivants sont apportés au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert sus visé ainsi qu'il suit :

**PIECE N°1 : Avis d'Appel d'Offres**

**12. Remise des offres**

**Au lieu de :**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au secrétariat général de la mairie de Djoum au plus tard le **26/02/ 2025 à 13 heures**, heure locale, dans trois **(03)** enveloppes internes et distinctes identifiant :

- **Enveloppe A : pièces administratives ;**
- **Enveloppe B : offre technique ;**
- **Enveloppe C : offre financière.**

Ces trois **(03)** enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante

**«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2025 DU 24/02/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE D'ATHLETISME EN TERRE BATTUE AU COMPLEXE SPORTIF; DANS LA COMMUNE DE DJOUM, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD »**

**(À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)**

**Considérer plutôt :**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra

parvenir au secrétariat général de la mairie de Djoum au plus tard le **06/03/ 2025 à 13 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- **Enveloppe A : pièces administratives ;**
- **Enveloppe B : offre technique ;**
- **Enveloppe C : offre financière.**

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante

**«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-DJO/SG/CIPM-CD/2025 DU 24/02/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE D'ATHLETISME EN TERRE BATTUE AU COMPLEXE SPORTIF; DANS LA COMMUNE DE DJOUM, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD »**

*(À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)*

#### **14-Ouverture des plis**

##### **Au lieu de :**

L'ouverture *des plis se fait en un temps* et aura lieu le **26/02/2025 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Djoum (CIPM-CD) dans la salle de délibération de l'Hôtel de ville de Djoum.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

**Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

##### **Considérer plutôt :**

L'ouverture *des plis se fait en un temps* et aura lieu le **06/03/2025 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Djoum (CIPM-CD) dans la salle de délibération de l'Hôtel de ville de Djoum.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

**Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

# PIECE N° 15 :

## GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

### GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

ENTREPRISE : \_\_\_\_\_

Au lieu de :

#### III – PERSONNEL

N°	DESIGNATION	EXISTENCE		OBSERVATIONS
		NON	OUI	
<b>Liste du Personnel clé</b>				
1	<b>Conducteur des Travaux</b> Ingénieurs de génie Civil (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté, attestation de présentation de l'original du diplôme signée par une Autorité Administrative, attestation de disponibilité, Attestation d'inscription à l'ordre et Copie certifié de la CNI). Expérience générale en Bâtiment et Travaux Publics $\geq$ 03 ans			
2	<b>Chef chantier</b> : Technicien Supérieur de Génie Civil ou Ingénieurs de génie Civil (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté, attestation de présentation de l'original du diplôme signée par une Autorité Administrative, attestation de disponibilité et Copie certifié de la CNI). Expérience générale en Bâtiment et Travaux Publics $\geq$ 03 ans			
	<b>TOTAL (validation de deux (02) sous critères pour obtenir un oui)</b>			

## Considérer plutôt :

### III – PERSONNEL

N°	DESIGNATION	EXISTENCE		OBSERVATIONS
		NON	OUI	
	<b>Liste du Personnel clé</b>			
1	<b>Conducteur des Travaux</b> Ingénieurs de génie Civil (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté, attestation de présentation de l'original du diplôme signée par une Autorité Administrative, attestation de disponibilité et Copie certifiée de la CNI). Expérience générale en Bâtiment et Travaux Publics ≥ 03 ans.			
2	<b>Chef chantier</b> : Technicien Supérieur de Génie Civil ou Ingénieurs de génie Civil (Copie certifiée du diplôme, cv signé et daté, attestation de présentation de l'original du diplôme signée par une Autorité Administrative, attestation de disponibilité et Copie certifiée de la CNI). Expérience générale en Bâtiment et Travaux Publics ≥ 03 ans			
	<b>TOTAL (validation de deux (02) sous critères pour obtenir un oui)</b>			

Le reste sans changement.

#### Ampliations :

- SOPECAM ;
- MINMAP ;
- ARMP pour publication et archivage ;
- Commune de DJOUM ;
- Président CIPM
- Affichage (pour information) ;
- Cellule Régionale d'Appui aux AO (pour archivage).

